



[PARTENARIAT]

L'Institut océanographique (Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco) et le Centre National d'Études Spatiales renforcent leur collaboration pour une meilleure connaissance de l'Océan

Participant aux Assises de l'économie de la mer à Nice, la délégation du Centre National d'Études Spatiales (CNES) emmenée par son Président directeur général, Philippe Baptiste, a été accueillie au Musée océanographique de Monaco par Robert Calcagno, Directeur de l'établissement, ce mardi 14 septembre. Au terme d'une visite guidée et d'un échange autour des axes de la future coopération, Philippe Baptiste et Robert Calcagno ont signé une convention de partenariat visant à développer une meilleure connaissance de l'Océan à l'aide des technologies spatiales, en présence de S.E. M. Laurent Stefanini, Ambassadeur de France à Monaco.

Avec cet accord de partenariat, les échanges entre le CNES et l'Institut océanographique - qui existaient déjà sous forme de diverses collaborations comme l'organisation du colloque « Mer et Espace » au sein de la Maison de l'Océan à Paris – vont pouvoir prendre corps et se développer, permettant aux deux institutions de bénéficier de leurs expertises respectives.

« EX ABYSSIS AD ALTA », DES ABYSSES AUX ETOILES

La devise du Musée océanographique, « Ex abyssis ad alta » (Des abysses aux étoiles) résonne tout particulièrement à l'occasion de cette collaboration. L'Océan, qui recouvre l'essentiel de la surface de la Terre, constitue non seulement un espace complexe sur le plan physique, dynamique et biologique, garant des équilibres écologiques et climatiques de la Planète, mais aussi une formidable opportunité de développement économique, au cœur des activités du CNES. Outil essentiel de compréhension et de surveillance de l'Océan et de l'impact des activités humaines, le spatial doit se mettre de plus en plus au service du développement de l'économie bleue qui supporte la création de valeurs et d'emplois et protège efficacement et durablement les écosystèmes marins.

Le CNES, depuis des dizaines d'années, a développé une expertise en océanographie spatiale permettant à la communauté scientifique française de l'océan d'être reconnue. Avec l'ouverture de ses données et services spatiaux, il augmente le potentiel de connaissances sur ce milieu et les activités qui le côtoient. Avec l'Institut océanographique, il se donne les moyens de démultiplier ces savoirs.

Les technologies spatiales et les données pourront être placées au cœur des programmes développés par l'Institut océanographique, dont la mission essentielle est de promouvoir la connaissance et la protection du monde marin, d'informer et sensibiliser le plus largement possible sur les grandes thématiques et problématiques liées à l'Océan, en se plaçant en médiateur entre les scientifiques, les acteurs de la société civile, les décideurs institutionnels et économiques, les médias, le grand public. Tout particulièrement visé, le jeune public trouvera dans les sciences spatiales une accroche stimulante aux problématiques et enjeux liés à l'Océan.





Les occasions de matérialiser ce partenariat ne manqueront pas, notamment avec le prochain programme de l'Institut océanographique dédié aux mondes polaires en 2022, ses actions de médiation et les collaborations à venir dans le cadre des Explorations de Monaco.



Signature de la convention de partenariat par M. Philippe Baptiste, Président directeur général du CNES et Robert Calcagno, Directeur général de l'Institut océanographique, Fondation Albert ler, Prince de Monaco devant le cabinet de curiosités « Oceanomania » au Musée océanographique de Monaco le 14 septembre 2021.

À PROPOS:

Centre National d'Études Spatiales (CNES)

Établissement public national en charge de l'Espace, le CNES élabore et propose au gouvernement français et met en œuvre le programme spatial français. Le CNES développe et oriente les recherches scientifiques et techniques poursuivies en matière spatiale. Il est aussi centre de compétence en France pour les activités technologiques liées à l'espace et à ses usages et conduit une politique de partenariat volontariste, fondée sur la complémentarité avec les autres organismes publics nationaux et européens, les laboratoires de recherche, les collectivités territoriales, l'industrie et les utilisateurs français des services par satellites, en particulier pour le développement des technologies spatiales, de leur complémentarité avec d'autres technologies terrestres ou maritimes, et de leur usage dans l'action publique ou le secteur économique.

www.cnes.fr

Institut océanographique, Fondation Albert Ier, Prince de Monaco

Reconnu d'utilité publique par décret présidentiel français le 16 mai 1906, l'Institut océanographique agit depuis plus d'un siècle en faveur de l'Océan. Porteur de nombreux projets sur la scène nationale et internationale (colloques, expositions, programmes pédagogiques...), il poursuit sa mission de médiation environnementale et s'appuie sur ses deux établissements que sont le Musée océanographique de Monaco et la Maison de l'Océan à Paris.

www.oceano.org

Contacts presse: